

Dossier de diagnostics techniques

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux



Référence AMITRAV-E9646449-2601 4 août 2026

Bien	BATIMENT
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY
Propriétaire	CPAM 7 Boulevard Joffre 54000 NANCY
Demandeur	CPAM 7 Boulevard Joffre 54000 NANCY

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Visité le 24/07/2026 par JEREMY DE SOUSA

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.
Il est rappelé l'obligation faite au propriétaire de l'immeuble concerné par la mission de repérage, de conservation et de transmission de ce rapport conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019.



Sommaire

Sommaire	2
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux	3
A. Informations générales	3
B. Cachet du diagnostiqueur	4
C. Programme de travaux	5
D. Conclusion(s)	5
E. Conditions de réalisation du repérage	5
F. Rapports précédents	7
G. Résultats détaillés du repérage	7
H. Déroulement du repérage	9
I. Éléments d'information	10
Annexe 1. Fiches d'identification et de cotation	11
Annexe 2. Croquis	20
Annexe 3. PV d'analyses	33
Annexe 4. Recommandations générales de sécurité	49
Annexe 5. Certificat de qualification	51
Annexe 6. Attestations d'assurance et sur l'honneur	52

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Article R.4412-97 du code du travail modifié par le décret n°2017-899 du 9 mai 2017; Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis; Norme NF X 46-020 d'août 2017

A Informations générales

A.1 Désignation du bâtiment

Type de bien	BATIMENT
Nom	CPAM
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY
Propriété de	CPAM 7 Boulevard Joffre 54000 NANCY

A.2 Désignation du donneur d'ordre

Nom	CPAM
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY
Qualité	

A.3 Exécution de la mission

Rapport n°	AMITRAV-E9646449-2601
Repérage réalisé le	24/07/2026
Par	JEREMY DE SOUSA
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par	WE-CERT 9 rue de Saintignon - 57100 THIONVILLE
Numéro de certification de validation	C009-SE01-2017
Date d'obtention	24 janvier 2022
Date d'émission du rapport	4 août 2026
Accompagnateur	Stéphane Joly
Laboratoire d'analyses	DPA Analyses pour le Batiment Marseille
Numéro d'accréditation du laboratoire	1-10039
Adresse du laboratoire	1, rue de la Vallée Verte 13011 MARSEILLE
Organisme d'assurance professionnelle	SMA BTP – 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
Numéro de contrat d'assurance et date de validité	H98143W 7352000/2 148140 du 01/01/2026 au 31/12/2026

A.4 Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Non communiqué

B Cachet du diagnostiqueur**Signature et Cachet de l'entreprise**

DEKRA Inspection
SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Limoges 433 250 834
Agence Limoges et Moselle
Parc des Tournesols - 16, rue du 20 Septembre
64500 JANGOU
Tél. 03 63 96 81 00 - Fax 03 63 97 28 05

Date d'établissement du rapport :

Fait à OSTWALD le 04/08/2026

Nom du diagnostiqueur : JEREMY DE SOUSA

C Programme de travaux**C.1 Programme de travaux du donneur d'ordre**

Prélèvements complémentaires à la demande du client

C.2 Programme et périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

La mission porte sur le repérage des éléments figurant dans la liste non exhaustive de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, figurant intégralement dans les tableaux A1 de la norme NF X 46-020 - août 2017.

Locaux et parties d'immeubles concernés ou impactés

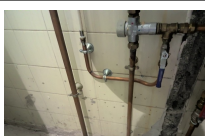
Sanitaires et coursives

Liste des ouvrages et parties d'ouvrages à inspecter

Sols et murs

D Conclusion(s)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	ZPSO	Photo	Estimation quantité
ETAGE 2 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	ZPSO 009		1 unité(s)
ETAGE 1 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	ZPSO 010		1 unité(s)
ETAGE -1 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	ZPSO 012		1 unité(s)

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Le donneur d'ordre est tenu :

- de fournir la liste des immeubles ou parties d'immeuble bâtis concernés ainsi que, pour chaque immeuble, la date de délivrance du permis de construire et les années de construction, modification réhabilitation, si elles sont connues
- de fournir le programme détaillé des travaux
- de fournir les plans à jour du ou des immeubles bâtis ou, à défaut, des croquis
- de fournir les moyens d'accès nécessaires à mettre en oeuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes...) et d'en définir les conditions d'utilisation.
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage
- de désigner un accompagnateur ayant connaissance des lieux et des procédures spécifiques s'y attachant
- d'informer les occupants et les exploitants de la mission de repérage devant être réalisée et de les évacuer le cas échéant

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Il est à noter que les prélèvements indiqués (P...) figurant dans la colonne Réf. Prél./Sond. dans le tableau mentionnant les ZPSO, sont considérés comme des sondages selon la méthodologie normative.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Procédures de quantification de matériaux contenant de l'amiante :

Le mesurage permettant la quantification des matériaux et produits contenant de l'amiante, issu de l'obligation réglementaire de l'arrêté du 16 juillet 2019, n'est réalisé que sur les parties visibles et accessibles lors du repérage. Il est estimatif et ne préjuge pas des parties masquées dans les éléments structurels du bâtiment. La quantification sera indiquée en surface, en mètre linéaire ou en unité.

Date du repérage : 24/07/2026

Liste des écarts, adjonctions ou suppressions d'information de la norme :

Dans un souci de ne pas alourdir le rapport et d'en faciliter sa compréhension et sa lecture, l'accréditation COFRAC du laboratoire ayant réalisé l'analyse de nos prélèvements et son annexe technique ne sont pas annexés au présent rapport. Ces documents sont consultables et transmis sur demande auprès de votre interlocuteur en agence.

Informations sur les prélèvements :

A - Motifs qui ont pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe 1 de la norme NFX 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés :

Néant

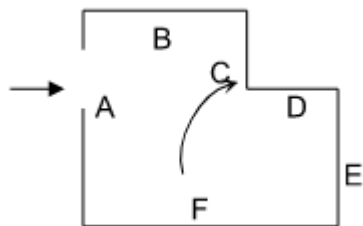
B - Informations sur toutes les conditions existantes susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des sondages (environnement du matériau, contamination éventuelle,...) :

Néant

C - Informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle...) :

Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



F Rapports précédents

Aucun

G Résultats détaillés du repérage

Liste des locaux visités/non visités et justification

Nom	Etage	Visité	Justification
Extérieur	ETAGE 7	Oui	
Coursive 702	ETAGE 7	Oui	
Coursive 706	ETAGE 7	Oui	
Coursive 710	ETAGE 7	Oui	
Coursive 714	ETAGE 7	Oui	
Coursive 718	ETAGE 7	Oui	
Coursive 722	ETAGE 7	Oui	
Coursive 726	ETAGE 7	Oui	
Coursive 730	ETAGE 7	Oui	
Coursive 734	ETAGE 7	Oui	
Coursive 738	ETAGE 7	Oui	
Coursive 713/ 715	ETAGE 7	Oui	
Coursive 717/ 719	ETAGE 7	Oui	
Coursive 721/ 723	ETAGE 7	Oui	
Coursive 725/ 727	ETAGE 7	Oui	
Coupure eau	ETAGE 7 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE 6 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE 7 Sanitaires	Oui	
Wc 1	ETAGE 6 Sanitaires	Oui	
Wc 2	ETAGE 6 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE 6 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE 5 Sanitaires	Oui	
Wc 1	ETAGE 5 Sanitaires	Oui	
Wc 2	ETAGE 5 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE 5 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE 4 Sanitaires	Oui	
Wc 1	ETAGE 4 Sanitaires	Oui	

Wc 2	ETAGE 4 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE 4 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE 3 Sanitaires	Oui	
Wc 1	ETAGE 3 Sanitaires	Oui	
Wc 2	ETAGE 3 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE 3 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE 2 Sanitaires	Oui	
Wc 1	ETAGE 2 Sanitaires	Oui	
Wc 2	ETAGE 2 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE 2 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE 1 Sanitaires	Oui	
Wc 1	ETAGE 1 Sanitaires	Oui	
Wc 2	ETAGE 1 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE 1 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	RDC Sanitaires	Oui	
Wc 1	RDC Sanitaires	Oui	
Wc 2	RDC Sanitaires	Oui	
Coupure eau	RDC Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE -1 Sanitaires	Oui	
Wc 1	ETAGE -1 Sanitaires	Oui	
Wc 2	ETAGE -1 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE -1 Sanitaires	Oui	
Coupure eau	ETAGE -2 Sanitaires	Oui	
Wc	ETAGE -2 Sanitaires	Oui	
Sanitaires	ETAGE -2 Sanitaires	Oui	

La liste des ZPSO des matériaux ou produits contenant de l'amiante, sur décision de l'opérateur

Aucun

La liste des ZPSO des matériaux ou produits contenant de l'amiante, après analyse ou sondage

ZPSO	Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Réf. Prél./Sond.	Estimation quantité
ZPSO 009	ETAGE 2 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	P025, P026	1 unité(s)
ZPSO 010	ETAGE 1 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	P027, P028	1 unité(s)
ZPSO 012	ETAGE -1 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	P031	1 unité(s)

La liste des ZPSO des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas

ZPSO	Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Réf. Prél./Sond.
------	--------------	---------	-----------------------	---------------------	------------------

ZPSO 001	ETAGE 7 > Coursive 702	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P001
ZPSO 002	ETAGE 7 > Coursive 706	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P002
ZPSO 003	ETAGE 7 > Coursive 713/ 715	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P011
ZPSO 004	ETAGE 7 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P015, P016
ZPSO 005	ETAGE 6 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P017, P018
ZPSO 006	ETAGE 5 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P019, P020
ZPSO 007	ETAGE 4 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P021, P022
ZPSO 008	ETAGE 3 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P023, P024
ZPSO 011	RDC Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P029, P030
-	ETAGE -2 Sanitaires > Coupure eau	Mur	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P033, P034
	ETAGE 7 > Coursive 710	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P003
	ETAGE 7 > Coursive 714	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P004
	ETAGE 7 > Coursive 718	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P005
	ETAGE 7 > Coursive 722	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P006
	ETAGE 7 > Coursive 726	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P007
	ETAGE 7 > Coursive 730	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P008
	ETAGE 7 > Coursive 734	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P009
	ETAGE 7 > Coursive 738	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P010
	ETAGE 7 > Coursive 717/ 719	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P012
	ETAGE 7 > Coursive 721/ 723	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P013
	ETAGE 7 > Coursive 725/ 727	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P014

Liste des matériaux ou produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante

Aucun

H Déroulement du repérage

Eléments complémentaires au repérage



Présence de mobilier ou d'activité pendant le repérage ?	☒
Les plans du bâtiment ont-ils été fournis ?	☒
Le programme précis des travaux a-t-il été transmis ?	☐
D'autres documents ont-ils été remis ?	☐
Commentaire Néant	

I Éléments d'information

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épandements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 Fiches d'identification et de cotation

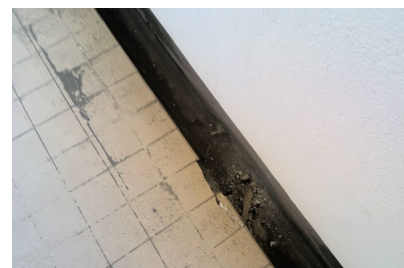
Prélèvement ZPSO 001 - P001
Localisation ETAGE 7 - Coursive 702
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 002 - P002
Localisation ETAGE 7 - Coursive 706
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P003
Localisation ETAGE 7 - Coursive 710
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P004
Localisation ETAGE 7 - Coursive 714
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



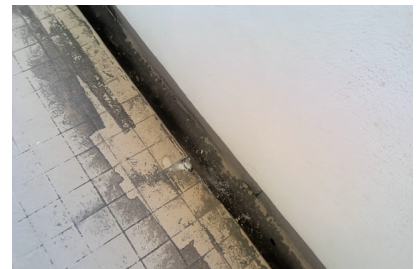
Prélèvement P005
Localisation ETAGE 7 - Coursive 718
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



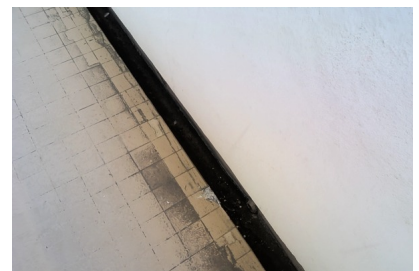
Prélèvement P006
Localisation ETAGE 7 - Coursive 722
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P007
Localisation ETAGE 7 - Coursive 726
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P008
Localisation ETAGE 7 - Coursive 730
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P009
Localisation ETAGE 7 - Coursive 734
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P010
Localisation ETAGE 7 - Coursive 738
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 003 - P011
Localisation ETAGE 7 - Coursive 713/ 715
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P012
Localisation ETAGE 7 - Coursive 717/ 719
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P013
Localisation ETAGE 7 - Coursive 721/ 723
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



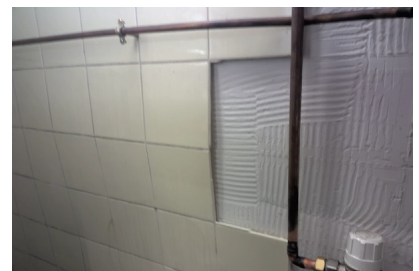
Prélèvement P014
Localisation ETAGE 7 - Coursive 725/ 727
Élément Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



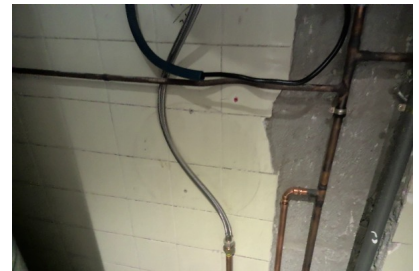
Prélèvement ZPSO 004 - P015
Localisation ETAGE 7 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 004 - P016
Localisation ETAGE 7 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 005 - P017
Localisation ETAGE 6 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



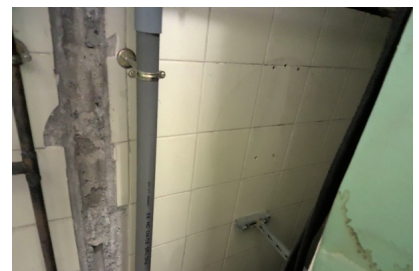
Prélèvement ZPSO 005 - P018
Localisation ETAGE 6 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 006 - P019
Localisation ETAGE 5 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



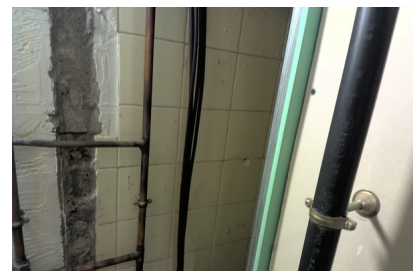
Prélèvement ZPSO 006 - P020
Localisation ETAGE 5 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



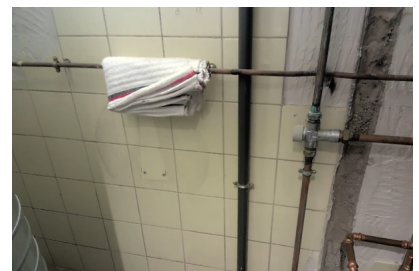
Prélèvement ZPSO 007 - P021
Localisation ETAGE 4 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 007 - P022
Localisation ETAGE 4 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 008 - P023
Localisation ETAGE 3 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



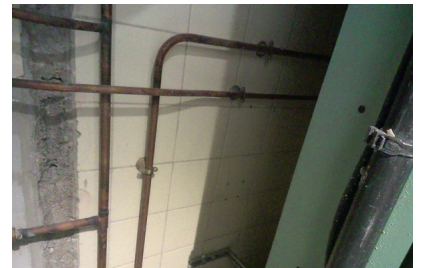
Prélèvement ZPSO 008 - P024
Localisation ETAGE 3 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 009 - P025
Localisation ETAGE 2 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 009 - P026
Localisation ETAGE 2 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 010 - P027
Localisation ETAGE 1 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



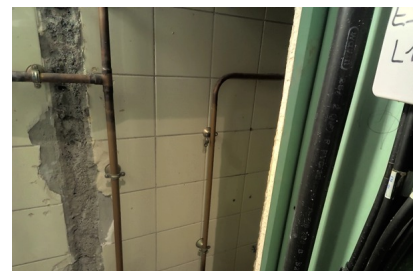
Prélèvement ZPSO 010 - P028
Localisation ETAGE 1 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



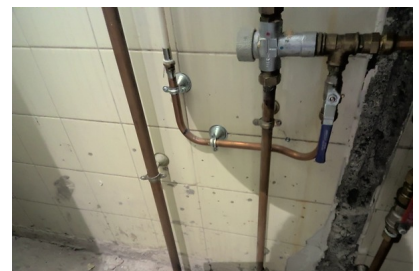
Prélèvement ZPSO 011 - P029
Localisation RDC Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



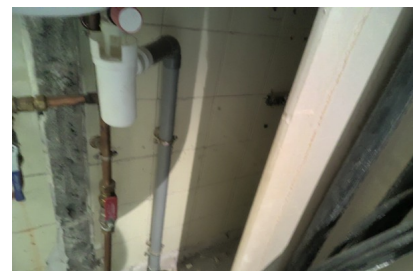
Prélèvement ZPSO 011 - P030
Localisation RDC Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



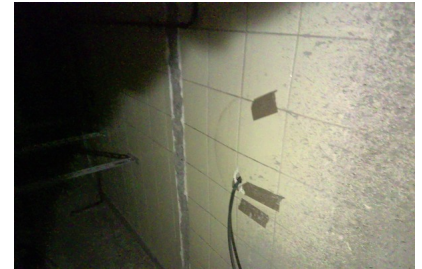
Prélèvement ZPSO 012 - P031
Localisation ETAGE -1 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement ZPSO 012 - P032
Localisation ETAGE -1 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P033
Localisation ETAGE -2 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire

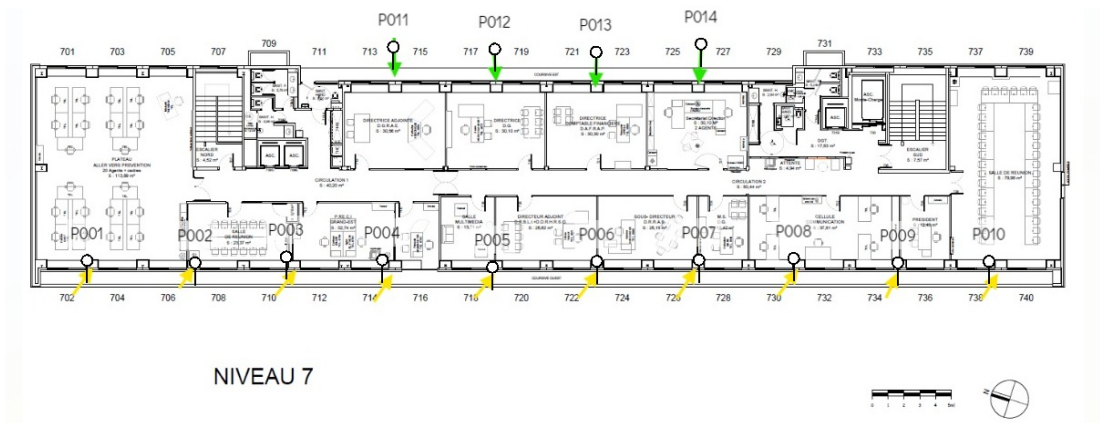


Prélèvement P034
Localisation ETAGE -2 Sanitaires - Coupure eau
Élément Mur
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 24 juillet 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



ANNEXE 2 Croquis

Planche de repérage usuel		1/11
ETAGE 7		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

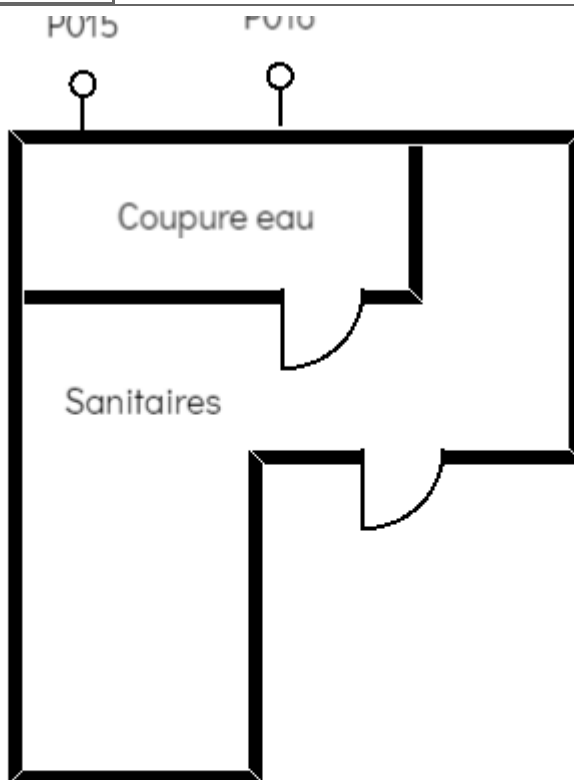


1/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 7

Prélèvements

P001 Coursive 702 Sol Colles et joints de carrelage ZPSO 001	P002 Coursive 706 Sol Colles et joints de carrelage ZPSO 002	P003 Coursive 710 Sol Colles et joints de carrelage
P004 Coursive 714 Sol Colles et joints de carrelage	P005 Coursive 718 Sol Colles et joints de carrelage	P006 Coursive 722 Sol Colles et joints de carrelage
P007 Coursive 726 Sol Colles et joints de carrelage	P008 Coursive 730 Sol Colles et joints de carrelage	P009 Coursive 734 Sol Colles et joints de carrelage
P010 Coursive 738 Sol Colles et joints de carrelage	P011 Coursive 713/ 715 Sol Colles et joints de carrelage ZPSO 003	P012 Coursive 717/ 719 Sol Colles et joints de carrelage
P013 Coursive 721/ 723 Sol Colles et joints de carrelage	P014 Coursive 725/ 727 Sol Colles et joints de carrelage	

Planche de repérage usuel		2/11
ETAGE 7 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



2/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 7 Sanitaires

Prélèvements

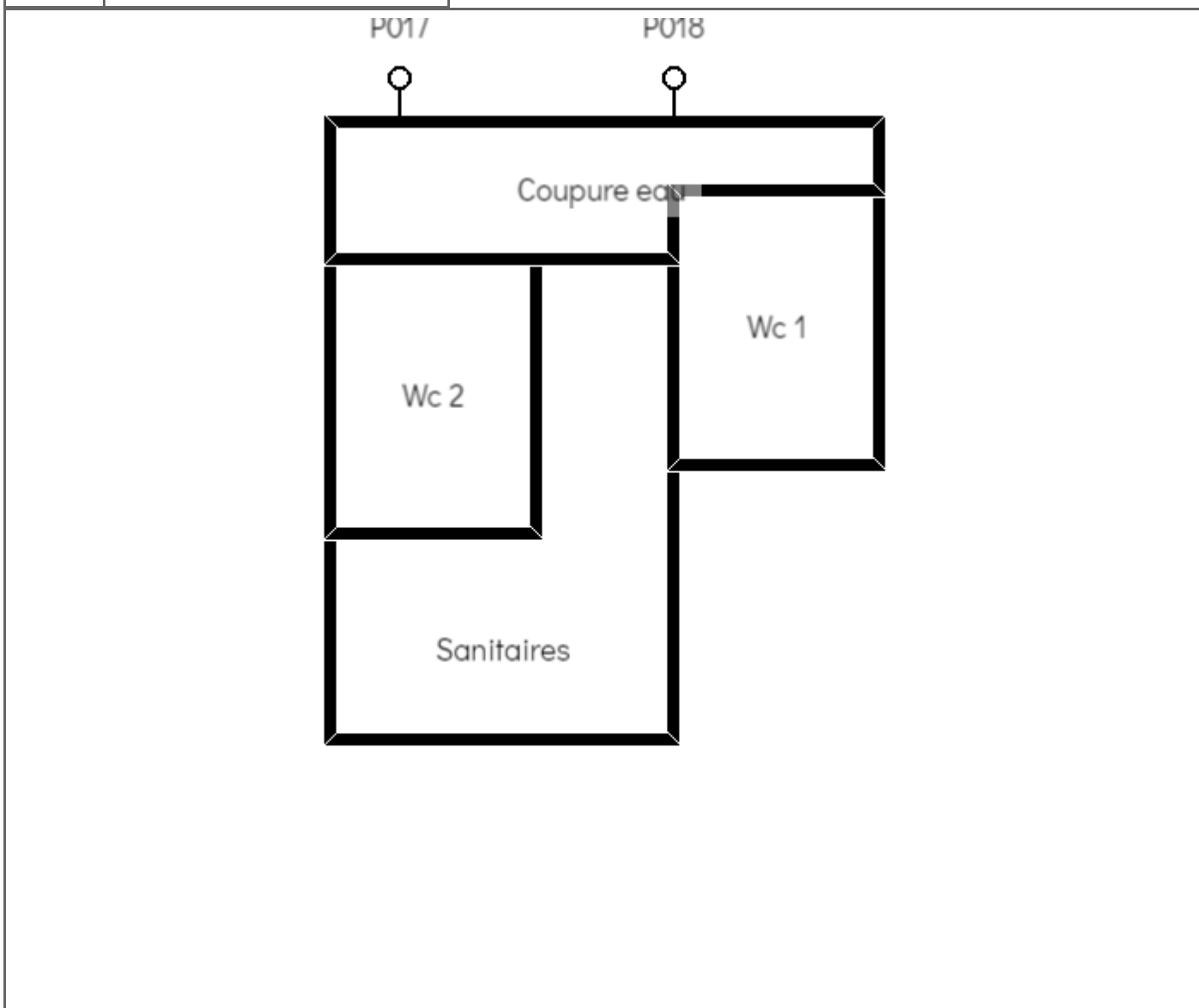
P015 Coupure eau Mur

Colles et joints de carrelage ou de
faïence
ZPSO 004

P016 Coupure eau Mur

Colles et joints de carrelage ou de
faïence
ZPSO 004

Planche de repérage usuel		3/11
ETAGE 6 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



3/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 6 Sanitaires

Prélèvements

P017 Coupure eau Mur

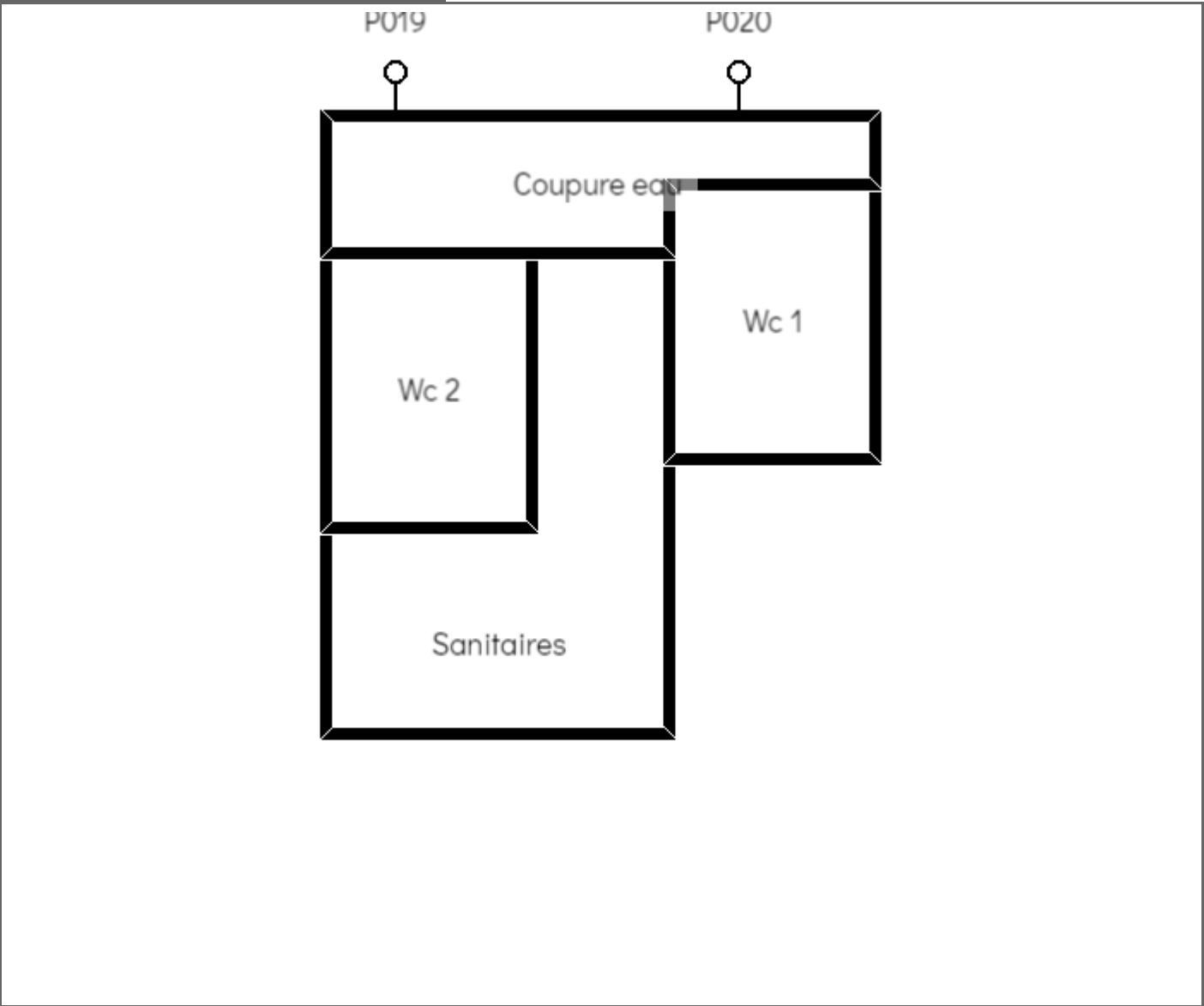
Colles et joints de carrelage ou de
faïence
ZPSO 005

P018 Coupure eau Mur

Colles et joints de carrelage ou de
faïence
ZPSO 005



Planche de repérage usuel		4/11
ETAGE 5 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



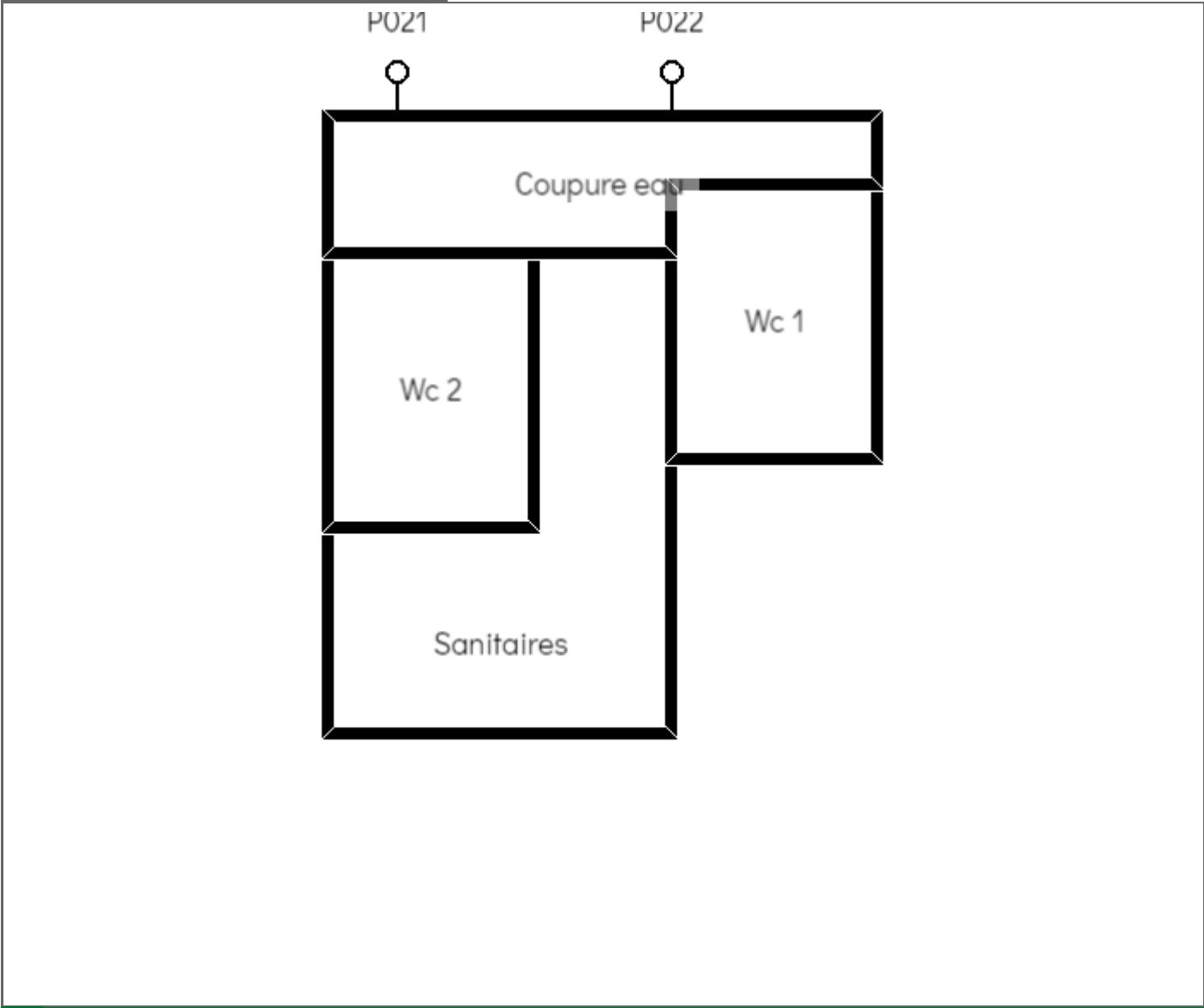
4/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 5 Sanitaires

Prélèvements

P019 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 006	P020 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 006
--	--



Planche de repérage usuel		5/11
ETAGE 4 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



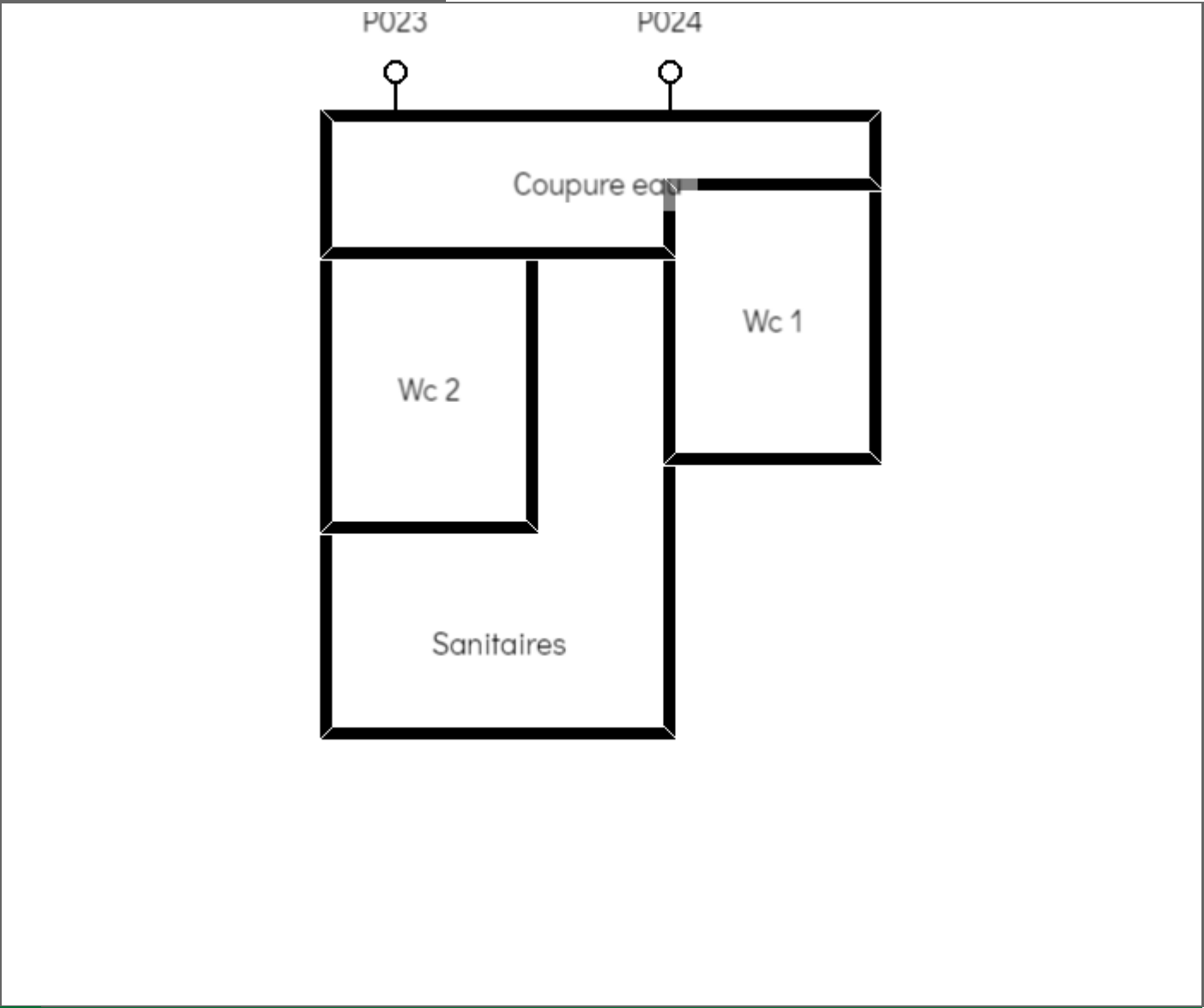
5/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 4 Sanitaires

Prélèvements

P021 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 007	P022 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 007
--	--



Planche de repérage usuel		6/11
ETAGE 3 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



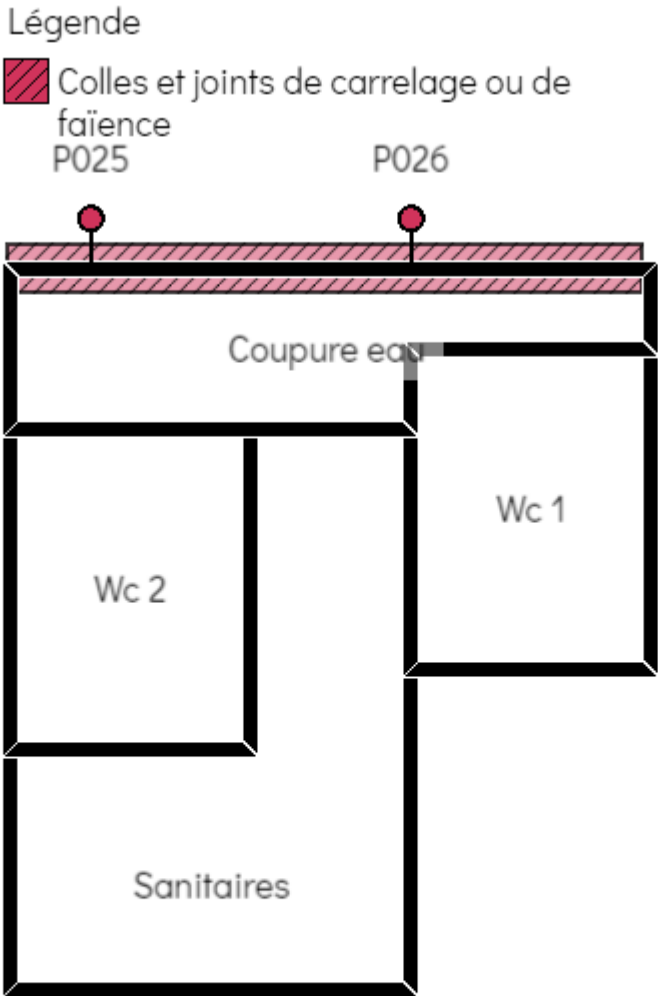
6/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 3 Sanitaires

Prélèvements

P023 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 008	P024 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 008
--	--



Planche de repérage usuel		7/11
ETAGE 2 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



7/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 2 Sanitaires

Prélèvements

**P025 Coupure eau Mur**

Colles et joints de carrelage ou de
faïence

ZPSO 009

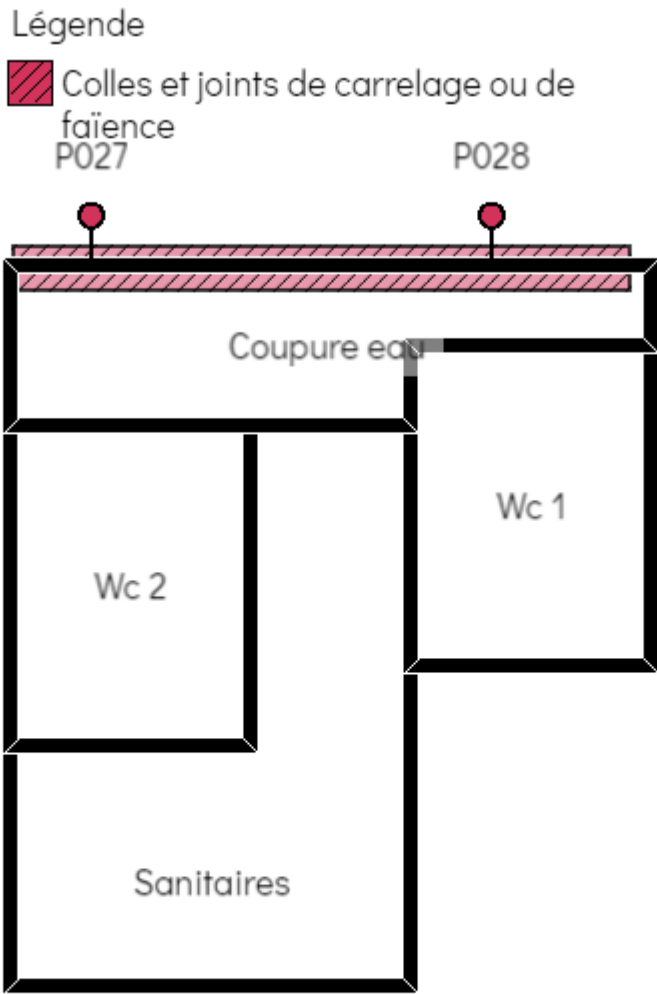
P026 Coupure eau Mur

Colles et joints de carrelage ou de
faïence

ZPSO 009



Planche de repérage usuel		8/11
ETAGE 1 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



8/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE 1 Sanitaires

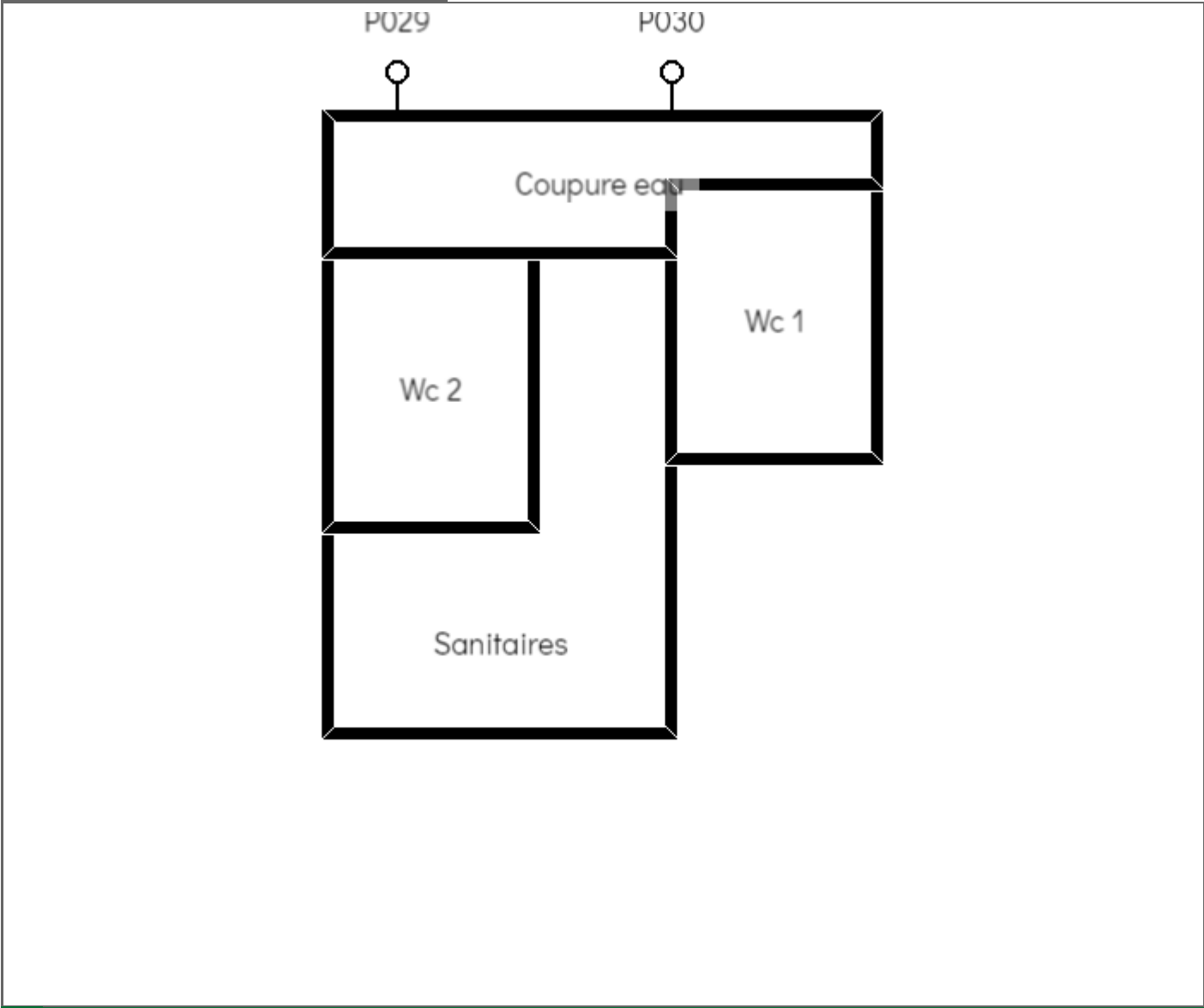
Prélèvements

P027 Coupure eau Mur
Colles et joints de carrelage ou de faïence
ZPSO 010

P028 Coupure eau Mur
Colles et joints de carrelage ou de faïence
ZPSO 010



Planche de repérage usuel		9/11
RDC Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



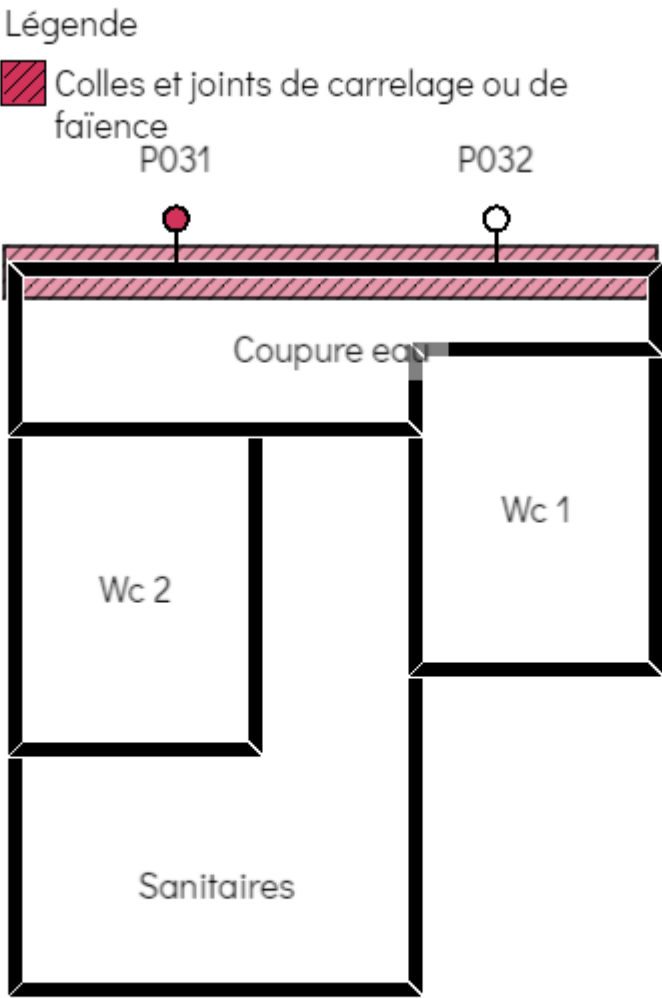
9/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - RDC Sanitaires

Prélèvements

P029 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 011	P030 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 011
--	--



Planche de repérage usuel		10/11
ETAGE -1 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



10/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE -1 Sanitaires

Prélèvements

**P031 Coupure eau Mur**

Colles et joints de carrelage ou de
faïence

ZPSO 012

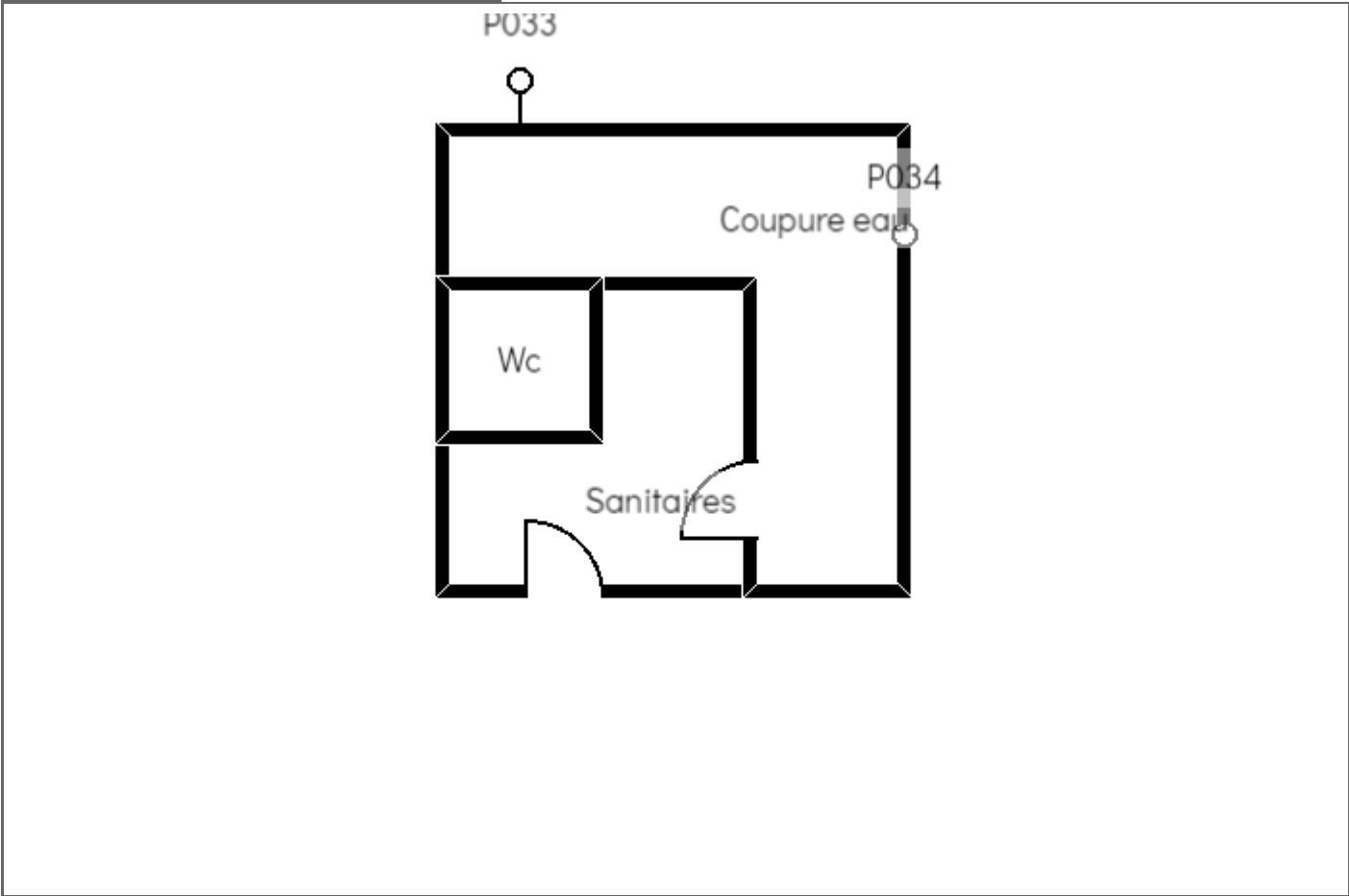
P032 Coupure eau Mur

Colles et joints de carrelage ou de
faïence

ZPSO 012



Planche de repérage usuel		11/11
ETAGE -2 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	



11/11 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - ETAGE -2 Sanitaires

Prélèvements

P033 Coupure eau Mur

Colles et joints de carrelage ou de
faïence

P034 Coupure eau Mur

Colles et joints de carrelage ou de
faïence

ANNEXE 3 PV d'analyses

resultats.pdf 1/8



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Jérémy DE SOUSA
 Antenne de Strasbourg
 5, rue Alfred Kastler
 67540 OSTWALD

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01 Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48 Page 1/8
 Dossier N° : 26GI003409 Date de réception : 28/07/2026 Date d'analyse : 31/07/2026
 Référence dossier Client: AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 702, Sol	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau dur (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	P002 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 706, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	P003 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 710, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	P004 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 714, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille
 Lieu-dit La Sulprière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE
 Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses
 S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B
 Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page2/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P005 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 718, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	P006 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 722, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	P007 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 726, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008	P008 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 730, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
009	P009 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 734, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page3/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	P010 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 738, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	P011 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 713/ 715, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012	P012 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 717/ 719, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	P013 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 721/ 723, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
014	P014 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 725/ 727, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page4/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015	P015 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 7 Sanitaires , Coupure eau, Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
016	P016 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 7 Sanitaires , Coupure eau, Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
017	P017 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 6 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018	P018 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 6 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
019	P019 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 5 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière ,1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page5/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	P020 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 5 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
021	P021 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 4 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
022	P022 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 4 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
023	P023 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 3 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type joint ciment (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
024	P024 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 3 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page6/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
025	P025 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 2 Sanitaires , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
026	P026 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 2 Sanitaires , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
027	P027 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 1 Sanitaires , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
028	P028 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 1 Sanitaires , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
029	P029 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - RDC Sanitaires , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière ,1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page 7/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
030	P030 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - RDC Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
031	P031 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -1 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
032	P032 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -1 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
033	P033 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -2 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / T2LT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
034	P034 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -2 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau semi-dur (fibreuse) (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / T2LT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière ,1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
Dossier N° : 26GI003409
Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
Date de réception : 28/07/2026
Page8/8
Date d'analyse : 31/07/2026

Traitement par une méthode interne (**procédure LAB/TEC/PR/001**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante optiquement observables" inférieure à la limite de détection." ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm) ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Lorsque des fibres sont détectées optiquement dans des matériaux ou produits contenant de l'amiante ajouté (cas 1 de l'article 3 de l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié), un essai MOLP est systématiquement réalisé. Seuls les résultats conclusifs MOLP sont mentionnés. Pour les matériaux ou produits bruts et/ou manufacturés contenant naturellement de l'amiante (cas 2 et 3), les essais MOLP systématiquement réalisés et conclusifs sont également indiqués. Dans ces cas, La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon les parties pertinentes de la norme HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Eden LAMBERT
Technicien(ne) de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobier 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
1- 10039
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Jérémie DE SOUSA
 Antenne de Strasbourg
 5, rue Alfred Kastler
 67540 OSTWALD

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48 Page1/8
 Date de réception : 28/07/2026 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 702, Sol	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau dur (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	P002 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 706, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	P003 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 710, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	P004 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 714, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01 Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48 Page 2/8
 Dossier N° : 26GI003409 Date de réception : 28/07/2026 Date d'analyse : 31/07/2026
 Référence dossier Client: AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P005 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 718, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	P006 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 722, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	P007 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 726, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008	P008 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 730, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
009	P009 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 734, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
1- 10039
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01 Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48 Page 3/8
 Dossier N° : 26GI003409 Date de réception : 28/07/2026 Date d'analyse : 31/07/2026
 Référence dossier Client: AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	P010 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 738, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	P011 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 713/ 715, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012	P012 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 717/ 719, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	P013 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 721/ 723, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
014	P014 - Colles et joints de carrelage - ETAGE 7, Coursive 725/ 727, Sol	Matériau de type peinture matériau souple (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01 Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48 Page 4/8
 Dossier N° : 26GI003409 Date de réception : 28/07/2026 Date d'analyse : 31/07/2026
 Référence dossier Client: AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015	P015 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 7 Sanitaires , Coupure eau, Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
016	P016 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 7 Sanitaires , Coupure eau, Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
017	P017 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 6 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018	P018 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 6 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
019	P019 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 5 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière ,1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page 5/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	P020 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 5 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
021	P021 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 4 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
022	P022 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 4 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
023	P023 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 3 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type joint ciment (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
024	P024 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 3 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page6/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
025	P025 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 2 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
026	P026 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 2 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
027	P027 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 1 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
028	P028 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE 1 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
029	P029 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - RDC Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière ,1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
 Dossier N° : 26GI003409
 Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
 7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
 Date de réception : 28/07/2026
 Page 7/8
 Date d'analyse : 31/07/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
030	P030 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - RDC Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
031	P031 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -1 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
032	P032 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -1 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / 53G7	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
033	P033 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -2 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / T2LT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
034	P034 - Colles et joints de carrelage ou de faïence - ETAGE -2 Sanitaires , Coupure eau , Mur	Matériau semi-dur (fibreuse) (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / T2LT	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière ,1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
 13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobierre 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
 1- 10039
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-GI-004557-01
Dossier N° : 26GI003409
Référence dossier Client:AMITRAV-E9646449-2601
7 Boulevard Joffre - 54000 NANCY

Date d'émission de rapport : 04/08/2026 7:48
Date de réception : 28/07/2026
Page8/8
Date d'analyse : 31/07/2026

Traitement par une méthode interne (**procédure LAB/TEC/PR/001**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante optiquement observables" inférieure à la limite de détection." ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm) ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Lorsque des fibres sont détectées optiquement dans des matériaux ou produits contenant de l'amiante ajouté (cas 1 de l'article 3 de l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié), un essai MOLP est systématiquement réalisé. Seuls les résultats conclusifs MOLP sont mentionnés. Pour les matériaux ou produits bruts et/ou manufacturés contenant naturellement de l'amiante (cas 2 et 3), les essais MOLP systématiquement réalisés et conclusifs sont également indiqués. Dans ces cas, La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon les parties pertinentes de la norme HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Eden LAMBERT
Technicien(ne) de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

DPA Analyses pour le Bâtiment Marseille

Lieu-dit La Sulpicière, 1 Rue de la Vallée Verte (Bâtiment Bourbon)
13011 Marseille, FRANCE

Site Web: https://linktr.ee/DPA_prelevement_analyses

S.A.S. au capital de 20 000 € 991 375 627 RCS Nantes SIRET 991 375 627 00015 TVA F FR96991375627 APE 7120B

Siège social : DPA analyses pour le Bâtiment Marseille Rue Adolphe Bobier 44300 Nantes

ACCREDITATION N°
1- 10039
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ANNEXE 4 Recommandations générales de sécurité

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29- 5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires,

dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 5 Certificat de qualification



WE-CERT CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

«Version 03»
REV 00

Décerné à : **DE SOUSA Jérémy**

Sous le numéro : **C2017-SE01-009**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	Du 15/09/2022 Au 23/01/2029
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 15/09/2022 Au 23/01/2029
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 15/09/2022 Au 23/01/2029
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 15/09/2022 Au 23/01/2029
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 15/09/2022 Au 23/01/2029
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 15/09/2022 Au 23/01/2029
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que les arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Délivré à Thionville, le 01/07/2024

Par WE-CERT
Président



WE-CERT "Qualit'compétences" - 9 rue de Saintignon, 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-competences.com
SAS au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville - Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 88851995600021

ANNEXE 6 Attestations d'assurance et sur l'honneur



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° de sociétaire : H98143W
N° de contrat : 7352000/2 148140
N° de SIREN : 433 250 834

DEKRA INDUSTRIAL SAS
PA LIMOGES Sud orange
19 rue Stuart Mill
CS 70308
87008 – LIMOGES CEDEX

Pour tout renseignement, contacter :

SMABTP Grands Comptes Entreprises
8, rue Louis Armand - CS 71201
75738 Paris Cedex 15
Tél : 01.40.59.70.00

ATTESTATION D'ASSURANCE**Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE**

Période de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro **H98143W 7352000/2 148140**.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES**Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile**

Les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Diagnostic de présence d'amiante dans les bâtiments.
- Assistance technique amiante.
- Mesures d'empoussièrement amiante.
- Coordination SPS lors de chantiers de désamiantage.
- Conseil et accompagnement amiante.
- Prélèvements et analyses de tout type de matériaux, air, sol, boues, rapports d'analyse, surveillance de l'air sur le lieu de travail, logiciels de suivi des analyses et des données de chantier.
- Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les matériels roulants ferroviaires ;
- Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les aéronefs retirés du service avant leur démantèlement ;

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du
bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance
sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





- - Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en oeuvre d'une activité ;
- - Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles autres que bâtis tels que les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport ou réseaux divers.

2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et par an dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	5 000 000 € par sinistre et par an
Garantie amiante <i>(Garantie des seuls dommages immatériels non consécutifs à un sinistre directement ou indirectement dû ou lié à l'amiante ou à un autre matériau contenant de l'amiante)</i>	4 000 000 € par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	1 000 000 € par sinistre et par an
Responsabilité environnementale <i>(pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)</i>	150 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
Le 17/12/2025.

Le Président du Directoire

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° de sociétaire : H98143W
N° de contrat : 7352000/2 148140
N° de SIREN : 433 250 834

DEKRA INDUSTRIAL SAS
PA LIMOGES Sud orange
19 rue Stuart Mill
CS 70308
87008 – LIMOGES CEDEX

Pour tout renseignement, contacter :

SMABTP Grands Comptes Entreprises
8, rue Louis Armand - CS 71201
75738 Paris Cedex 15
Tél : 01.40.59.70.00

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro **H98143W 7352000/2 148140**.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile

Les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Contrôleur technique.

Agréé par décision du 26 juillet 1982 au titre des dispositions du décret 78.1146 pour l'intégralité du domaine objet de l'obligation d'assurance instituée par la Loi n° 78.12 du 4 janvier 1978 et à tous les textes suivants qui sont venus le préciser ou le modifier. Conformément à la norme NF P03-100 du 20 septembre 1995 et aux dispositions législatives et réglementaires qui figurent aux articles L 111-23 à L 11-26 et R 111-29 à R 111-42 du Code de la Construction et de l'Habitation.
- Activités de maîtrise d'œuvre et bureau d'étude technique pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissements destinés à desservir des bâtiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités.
- Activités de maîtrise d'œuvre en installations thermiques et climatiques.

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du
bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance
sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





- Activités de coordinateur et maîtrise d'œuvre SSI.
- Contrôle dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, les navires notamment pour la délivrance de certificats sanitaires, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Conseils et accompagnement amiante et plomb, Stratégie de Prélèvements, Prélèvements et Analyses de tout type de matériaux, air, sols, boues, Rapports d'analyses Surveillance de l'air sur le lieu du travail, logiciels de suivi des analyses et des données de chantier.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité protection de la santé », coordination SSI, examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments et des réseaux aérauliques.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Études, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets), en ce comprises les missions HSE (Hygiène Sécurité Environnement) dans le cadre de la gestion des sites et sols pollués relevant d'une certification du Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE).
- Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'ouvrage déléguée, et missions Amose selon les articles 5 et 6 de l'Ordonnance 2018-937 du 30 octobre 2018.
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296





2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre dont	
Dommages corporels	15 000 000€ par sinistre
Dommages matériels et immatériels	15 000 000€ par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000€ par sinistre

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et par an dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	5 000 000 € par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	1 000 000 € par sinistre et par an
Responsabilité environnementale (pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)	150 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
Le 17/12/2025.

Le Président du Directoire



SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Georges BALZER agissant en qualité de Président de la Société DEKRA Industrial, Société par actions simplifiée au capital social de 25 060 000 € ayant son siège social à LIMOGES (87000) - Parc d'activité de Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS Limoges, déclare sur l'honneur que :

la société DEKRA Industrial susvisée pour l'établissement des rapports et constats définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L 271-4 ainsi qu'à l'article L 126-26 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du même code et qu'elle:

- dispose des moyens en matériel et en personne appropriés,
- emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R 271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R 271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- n'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli au PLESSIS ROBINSON, le 05 janvier 2026

Pour servir et valoir ce que de droit

Pour DEKRA Industrial
Georges BALZER
Président

Georges BALZER

Planche de repérage usuel			1/11
ETAGE 7			
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version	1
Date	24 juillet 2026		
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA		
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY		

Prélèvements
P001 Coursive 702 Sol Colles et joints de carrelage ZPSO 001
P002 Coursive 706 Sol Colles et joints de carrelage ZPSO 002
P003 Coursive 710 Sol Colles et joints de carrelage
P004 Coursive 714 Sol Colles et joints de carrelage
P005 Coursive 718 Sol Colles et joints de carrelage
P006 Coursive 722 Sol Colles et joints de carrelage
P007 Coursive 726 Sol Colles et joints de carrelage
P008 Coursive 730 Sol Colles et joints de carrelage
P009 Coursive 734 Sol Colles et joints de carrelage
P010 Coursive 738 Sol Colles et joints de carrelage
P011 Coursive 713/ 715 Sol Colles et joints de carrelage ZPSO 003
P012 Coursive 717/ 719 Sol Colles et joints de carrelage
P013 Coursive 721/ 723 Sol Colles et joints de carrelage
P014 Coursive 725/ 727 Sol Colles et joints de carrelage

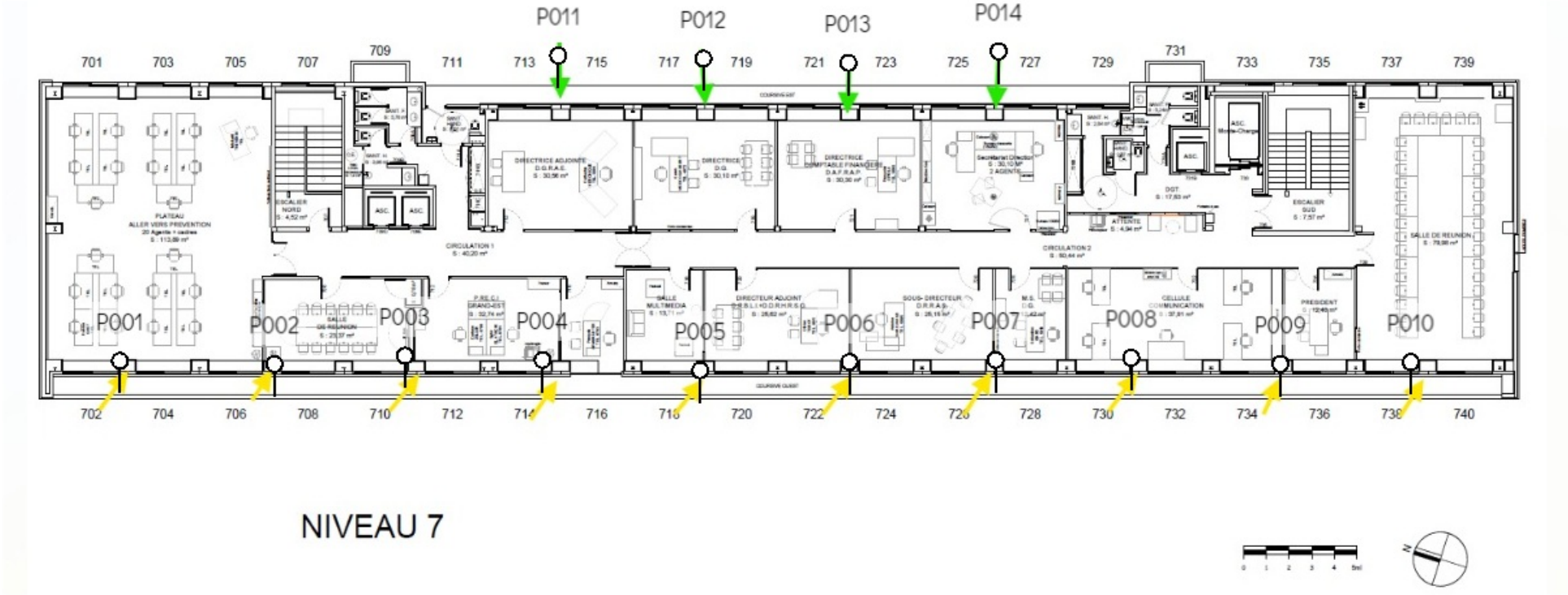


Planche de repérage usuel		2/11
ETAGE -1 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

Prélèvements	
P031	Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 012
P032	Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 012

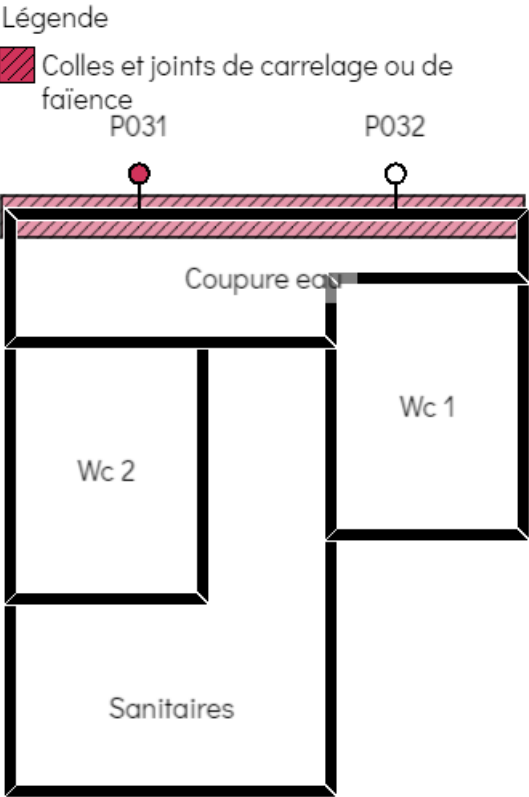


Planche de repérage usuel		3/11
ETAGE -2 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

Prélèvements
P033 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence
P034 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence

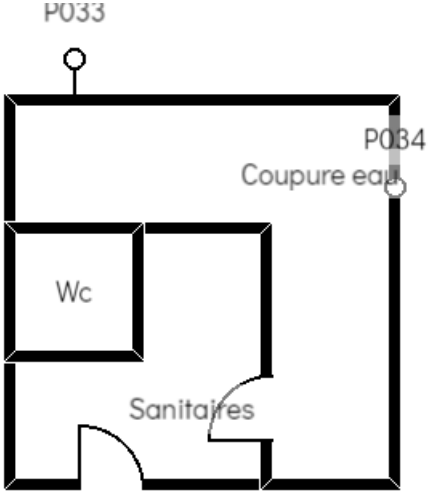


Planche de repérage usuel			4/11
ETAGE 7 Sanitaires			
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1	
Date	24 juillet 2026		
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA		
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY		

Prélèvements
P015 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 004
P016 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 004

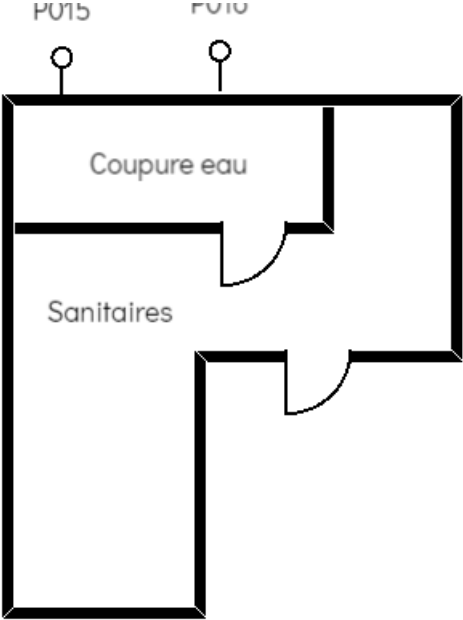


Planche de repérage usuel		5/11
ETAGE 6 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

Prélèvements
P017 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 005
P018 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 005

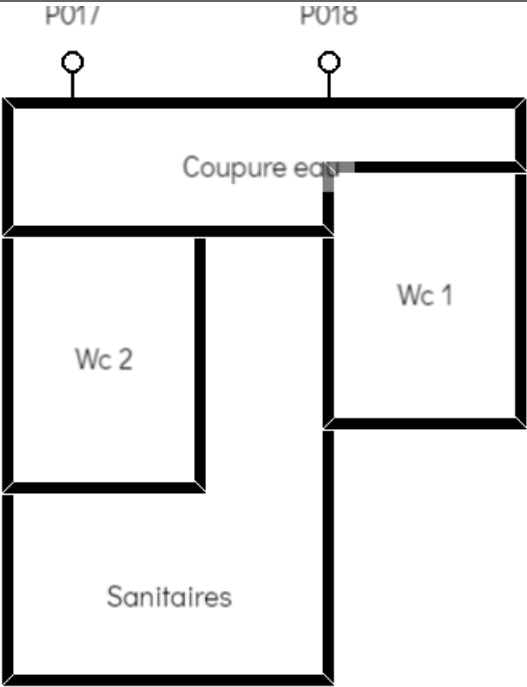


Planche de repérage usuel		6/11
ETAGE 5 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

Prélèvements
P019 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 006
P020 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 006

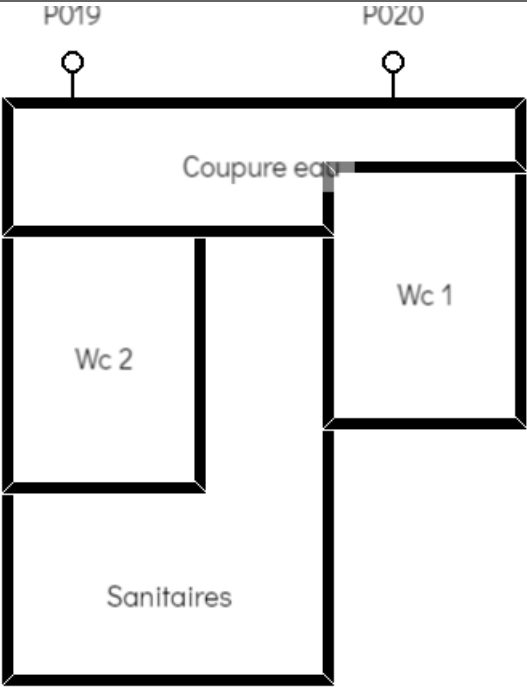


Planche de repérage usuel		7/11
ETAGE 4 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

Prélèvements
P021 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 007
P022 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 007

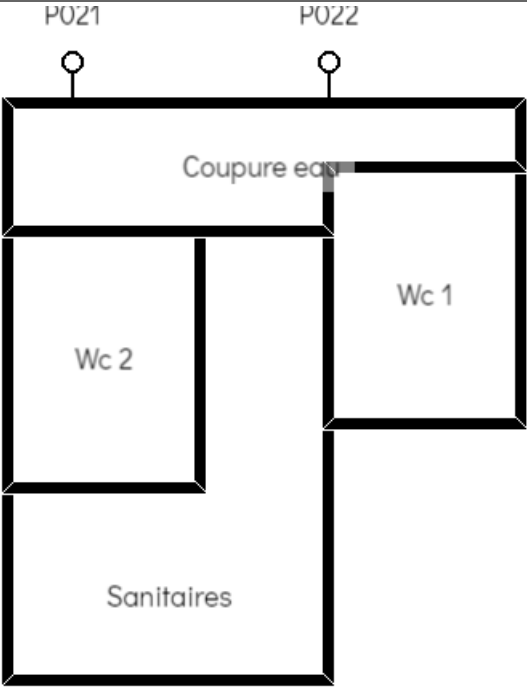


Planche de repérage usuel			8/11
ETAGE 3 Sanitaires			
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version	1
Date	24 juillet 2026		
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA		
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY		

Prélèvements
P023 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 008
P024 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 008

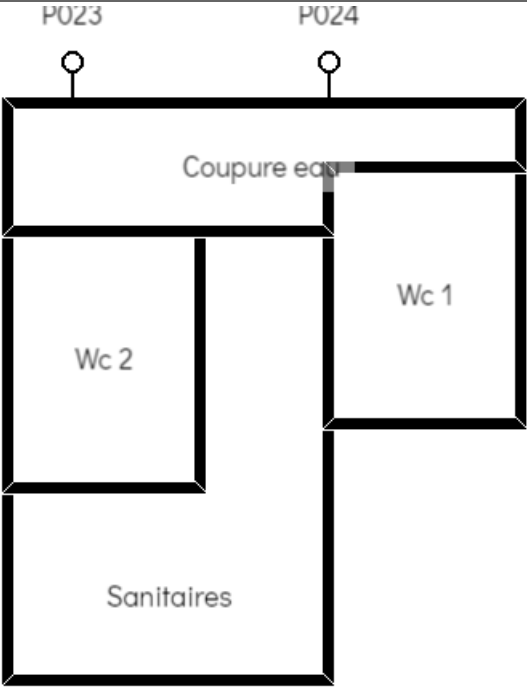


Planche de repérage usuel			9/11
ETAGE 2 Sanitaires			
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version	1
Date	24 juillet 2026		
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA		
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY		

Prélèvements	
P025	Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 009
P026	Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 009

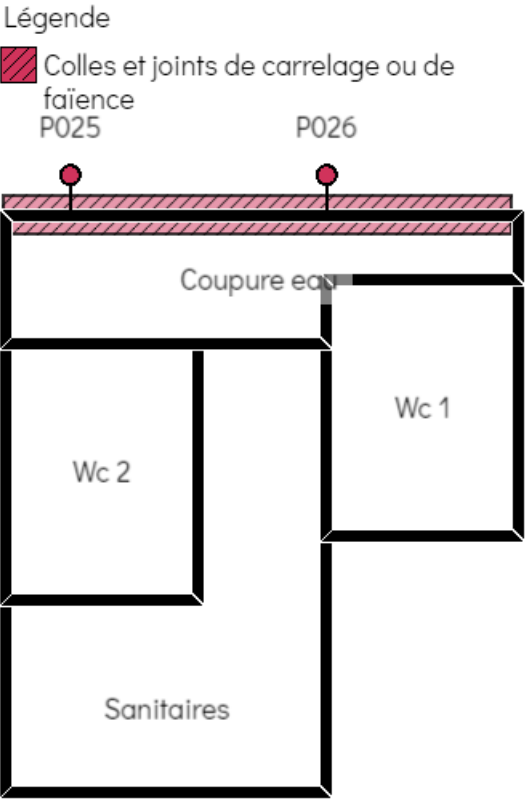


Planche de repérage usuel		10/11
ETAGE 1 Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

Prélèvements	
P027	Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 010
P028	Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 010

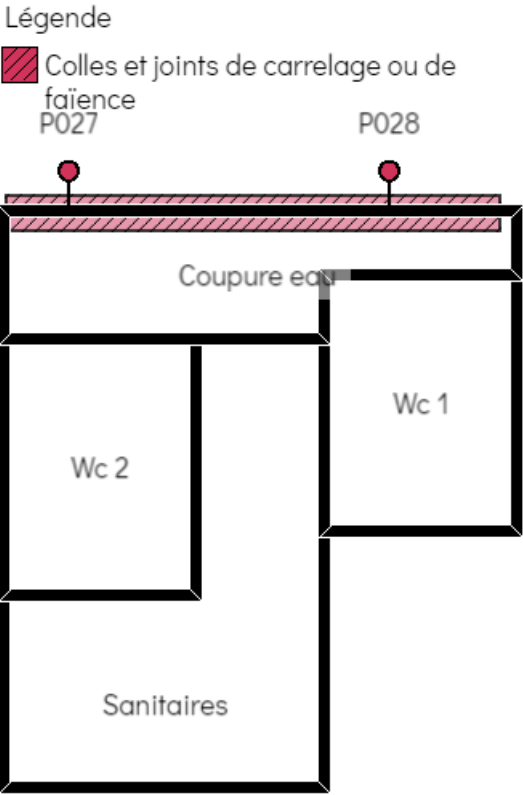


Planche de repérage usuel		11/11
RDC Sanitaires		
Référence	AMITRAV-E9646449-2601	Version 1
Date	24 juillet 2026	
Origine	Dekra diagnostic / JEREMY DE SOUSA	
Adresse	7 Boulevard Joffre 54000 NANCY	

Prélèvements
P029 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 011
P030 Coupure eau Mur Colles et joints de carrelage ou de faïence ZPSO 011

